

LE BULLETIN DES SAUVAGINIERS

D'AUTRAY – PIERRE-DE SAUREL – NICOLET/YAMASKA – MASKINONGÉ

Un nouveau modèle de gestion de la chasse contrôlée à la Commune de Baie-du-Febvre qui misera sur la relève et les chasseuses !

Par Normand Gariépy



Le Regroupement des sauvaginiers (RS) du lac Saint-Pierre, qui encadre les activités de chasse sur le territoire de la Commune de Baie-du-Febvre, souhaite instaurer une chasse pour la relève sur ce territoire. Le RS du lac Saint-Pierre est le gestionnaire responsable de la chasse contrôlée à la sauvagine sur ce territoire depuis plus de 7 ans et détient un bail pour les 5 prochaines années. Ce site est magnifiquement situé au centre du lac Saint-Pierre. De plus, Canards Illimités et le Ministère des ressources naturelles et de la Faune ont réalisé plusieurs aménagements en faveur de la restauration des habitats. Chaque année le RS lac Saint-Pierre y reçoit un groupe de la relève (des jeunes de 12 à 18 ans) pour les initier à la chasse à la sauvagine.



Tout récemment, le conseil d'administration a décidé de mettre en place une chasse relève afin de favoriser et d'initier un nouveau groupe de chasseur. Pour ce faire, nous procéderons par tirage au sort afin d'appliquer un principe d'équité pour l'allocation des sites de chasse. La participation au tirage au sort se fera en ligne à partir de notre site web. Le coût d'une inscription au montant de 5 \$ pourra également être acquitté en ligne par paiement PayPal. Nous prévoyons dix (10) sites de chasse en marais le samedi de l'ouverture ainsi que dix (10) autres sites de chasse le dimanche. Les sites de chasse seront offerts obligatoirement à la clientèle suivante :

- Adulte (25 ans ou plus) ayant son permis accompagné d'une personne avec un permis d'initiation à la chasse;
- Adulte (25 ans ou plus) ayant son permis accompagné d'un jeune entre 12 et 18 ans ayant son permis;
- Femme seule ayant son permis.

Nos guides et bénévoles expérimentés assureront l'encadrement sécuritaire des groupes de chasseur. Concernant la chasse à la sauvagine, le RS lac Saint-Pierre met à la disposition des groupes de chasseur des guides accompagnateurs avec chien rapporteur.

Fabrication et installation de 100 nichoirs à la Commune de Baie-du-Febvre

Par Normand Gariépy

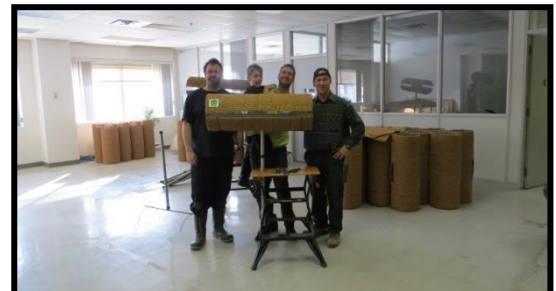
Depuis plusieurs années, d'importants aménagements ont été réalisés sur la Commune de Baie-du-Febvre. Or, ces importants travaux ont modifié la végétation. Plusieurs espèces d'anatidés ont besoin de cette végétation pour bâtir ou camoufler leur nid. En effet, l'habitat de nidification lors des premières années suivant les travaux d'aménagement faunique est beaucoup moins attrayant pour les canards. Les observations sur le terrain en 2011, et en 2014, confirment la perte d'habitats et une faible densité de canards nicheurs. L'installation de plusieurs nichoirs vise à améliorer cette situation.

L'objectif principal du projet est de favoriser un rétablissement rapide de la population de nidificateurs sur ce territoire de grande valeur faunique.

Grâce à une subvention de 19 000 \$ d'Habitat faunique Canada, le Regroupement des Sauvaginaires du lac Saint-Pierre a procédé à l'installation de 100 nichoirs sur le territoire de la Commune de Baie-du-Febvre en février dernier.

Après avoir passé plusieurs fins de semaine à fabriquer les nichoirs, l'équipe composée d'administrateurs du Regroupement en a fait l'installation pendant la période hivernale. Le projet vise également à servir de démonstration pour tout groupe désirant participer au maintien de la population de canards. Une première au Québec, concernant la fabrication et l'installation de nichoirs cylindriques, le Regroupement des sauvaginaires du lac Saint-Pierre désire partager son expérience auprès de l'ensemble des chasseurs de canards québécois.

Deux types ont été conçus, soit des nichoirs cylindres qui favorable à la nidification de canard colvert, canard pilet et sarcelle, ainsi que des nichoirs à canard branchu.



Le coût total du projet s'élève à 45 579,60 \$!

Les partenaires sont :



HÉRITAGE FAUNE

La fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs



Société des parcs industriels
Sorel-Tracy



Des étudiants du Cégep de Sorel-Tracy s'impliquent dans le projet d'installation de 100 nichoirs sur le territoire de la Commune de Baie-du-Febvre

Source : Normand Gariépy

Dans le cadre du cours « Application de principes de développement durable », sept étudiants du Cégep de Sorel-Tracy vont, à partir des données GPS prise sur l'emplacement de la Commune de Baie-du-Febvre, élaborer un logiciel de suivi pour chacun des nichoirs. Ce logiciel permettra de connaître et de suivre la fréquence de fréquentation, l'espèce de canards, le succès de nidification ainsi que les caractéristiques du nichoir. On reconnaît sur la photo prise lors de la collecte de données GPS : Olivier Salvas, Antoine Joyal-Rousseau et Frédéric Thibeault.



Une première au Québec, concernant la fabrication et l'installation de nichoirs cylindriques, le Regroupement des sauvagins du lac Saint-Pierre désire partager son expérience auprès de l'ensemble des chasseurs de canards québécois. Initié par une association de chasseurs de canards en Angleterre, ce type de nichoir peut être utilisé par le canard malard, le canard pilet et même les sarcelles. Voici quelques photos du projet!



INVITATION À TOUS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi, 10 juin 2015 à 18 h 30

**420, route Marie-Victorin, Baie-du-Febvre,
François Bergeron, trésorier (450) 742-7260**

Lors de l'assemblée générale de 2014, il y aura le tirage annuel pour les membres en règle. Retournez le coupon détachable de la carte de membre accompagné d'un chèque de 10 \$ au nom du Regroupement des Sauvaginiens du Lac St-Pierre et vous courez la chance de remporter un des quatre prix indiqués au bas de la page. Une carte de membre OR est également disponible au coût de 100.00\$. Cette dernière vous permet d'être membre du Regroupement pendant 10 années consécutives sans avoir à renouveler votre carte à chaque année. De plus, elle offre l'avantage d'une protection contre l'augmentation du coût du membership.

Pour l'association, le principal avantage est de pouvoir compter sur une base de membres réguliers afin de permettre de concentrer les efforts de recrutement auprès de nouveaux membres plutôt que d'assurer le renouvellement des membres actuels.

1^{ER} PRIX	2^E PRIX	3^E PRIX
VALEUR DE 200 \$	VALEUR 60 \$	VALEUR DE 25 \$
Forfait de chasse aux canards à la Commune de Baie-du-Febvre pour une personne (non transférable) avec guide et chien rapporteur. www.canards.com	Appeaux à canard (Mayday)	Trois livres de recettes de sauvagine.